

2026 LA TABLE



Sommaire :

Le mot du maire	p 2
L'Etat Civil	p 3
Le budget	p 4 et 5
Les travaux 2025	p 6 et 7
Eau	p 8 et 9
Manifestations	p 10
Actions sociales	p 11
Commémorations	p 12 et 13
La forêt	p 14
L'alpage	p 15
Les écoles	p 16 et 17
Urbanisme	p 18 et 19
Les associations	p 20 et 21
Vie communale	p 22 et 23
Actualités	p 24 et 25
Cœur de Savoie	p 26 et 27
Infos pratiques	p 28

Rédaction: Claude Bauer (Astro), Jean-François Claraz, Alice Copin (YAKA). Régis DICK (Métropole Savoie), Christiane Girard, SEL des Huiles, Geoffrey Thomas.

Tirage: 350 exemplaires

Mise en page et rédaction
Anne-Claude BURILLIER COEURJOLLY (Mairie La Table)

Crédit Photo: Claude Bauer, BVVG, Le SEL, Yaka, Jean-François Claraz, Mairie de La Table.

MAIRIE DE LA TABLE



**Ouverture au public
et permanence des élus**

Mardi et jeudi : 14h à 17h30
Après-midi

En dehors de ces horaires,
Nous vous invitons à prendre rendez-vous

Accueil téléphonique
tous les jours sauf mercredi 14h à 17h45

FERMÉ LE MERCREDI
04.79.65.00.00



Tableraines, Tablerains,

Voici venu le terme du mandat que vous avez confié à l'équipe municipale en 2020 dans des conditions assez particulières de pandémie.

Une nouvelle équipe s'installera en mars prochain et je lui souhaite le plein succès.

Au nom du Conseil Municipal et du personnel communal, je vous adresse tous mes vœux de bonne et heureuse année 2026 avec une pensée toute particulière pour ceux qui souffrent, sont dans la peine, la solitude ou le désarroi.

Bien à vous

Jean-François CLARAZ

LA TABLE en 2026

Population INSEE :
458 habitants
Répartis sur les 28
hameaux de la
commune.

Population DGF:
539 Habitants
(retenue pour le calcul
des dotations de
l'Etat)

378 inscrits sur la liste
électorale au
31/12/2025.



POUR SUIVRE L'ACTUALITÉ DE LA COMMUNE: PanneauPocket



Afin de toujours mieux vous informer et vous alerter, la Commune s'est dotée, depuis janvier 2021, de l'application **PanneauPocket**. Ce panneau d'information virtuel est accessible à tous les détenteurs de smartphones ou de tablettes.

La Commune y publie régulièrement les événements locaux, les ordres du jour et procès-verbaux des conseils municipaux, ainsi que les alertes et informations importantes.

Gratuite, l'application permet de recevoir instantanément une notification à chaque nouvelle publication de la Commune.



Si vous êtes une personne en situation de vulnérabilité: mobilité, âge, isolement, et que vous n'avez pas PanneauPocket. n'hésitez pas à nous communiquer vos coordonnées afin d'être prévenu directement par téléphone en cas de problème.

L'ÉTAT CIVIL 2025

Naissances

Tobias FEJOZ est né le **16 mai 2025** à Albertville

Décès

Mme **Simone PERRIN** née FORAY décédée le **19 mai 2025**

M. Jean-Pierre **CONTAT** décédé le **21 juin 2025**

Mme **Martine SAGNARD** décédée le **4 décembre 2025**

Inhumations sur la commune

M. **Robert DAMALIX** le **27 avril 2025**

Mme **Andrée GIROD** le **20 mai 2025**

M. **Gilbert VEROLLET** le **11 juin 2025**

Mariages

Pas de mariage sur la commune cette année

Également sur la commune en 2024

1 PACS

7 Recensements citoyens de jeunes de 16 ans et plus

22 Inscriptions sur les listes électorales et **19** radiations

*Pour toutes vos démarches administratives,
ayez le réflexe Service-public.fr*



Service-Public.fr
Le site officiel de l'administration française

SECTION FONCTIONNEMENT
DU BUDGET COMMUNAL

FONCTIONNEMENT BUDGET COMMUNAL DÉPENSES	
Charges générales	252 300
Charges de personnel	148 350
Atténuation des produits	21 000
Autres charges de gestion courante	198 884
Charges exceptionnelles	1000
Amortissements	2500
Virement à la section d'investissement	178 746.30
TOTAL	802 780.30 €

FONCTIONNEMENT BUDGET COMMUNAL RECETTES	
Excédent reporté	375 559.30
Atténuation des charges	11 000
Produits et services	93 500
Impôts et taxes	195 606
Dotations et participations	111 100
Autres produits de gestion courante	15 515
Produits exceptionnels	500
TOTAL	802 780.30 €

SECTION INVESTISSEMENT DU BUDGET COMMUNAL

INVESTISSEMENT DÉPENSES	
Dotations, fonds divers et réserves	1000
Remboursement d'emprunt	1000
Immobilisations incorporelles	12 000
Immobilisations corporelles : Travaux	463 246.30
Opération d'ordre	2065
TOTAL	479 311.30 €

INVESTISSEMENT RECETTES	
Solde d'investissement reporté	18 972.27
Virement de la section d'investissement	178 746.30
Dotations fonds divers et réserves	35 027.73
Subventions d'équipement	240 000
Opération de Cession	2000
Amortissements	4565
TOTAL	479 311.30 €

**SECTION FONCTIONNEMENT
DU BUDGET EAU**

FONCTIONNEMENT EAU DÉPENSES	
Charges générales ou à caractère général	55 850
Redevance agence de l'eau	5 500
Personnel affecté	15 000
Autres charges de gestion	1 200
Charges exceptionnelles	1 800
Amortissements	39 085
TOTAL	118 435 €

FONCTIONNEMENT EAU RECETTES	
Excédent reporté	
Prestation de services (vente eau, location de compteurs...)	57 400
Subventions d'exploitation	46 781
Amortissements	14 254
TOTAL	118 435 €

SECTION INVESTISSEMENT DU BUDGET EAU

INVESTISSEMENT EAU DÉPENSES	
Remboursement d'emprunt	9 210.94
immobilisations incorporelles	402 000
Immobilisations corporelles	7 000
Amortissements	14 254
TOTAL	432464.94 €

INVESTISSEMENT EAU RECETTES	
Solde d'investissement reporté	106 019.94
Subvention d'investissement	236 160
Emprunts	41 088.64
Dotations fonds divers	10 111.36
Amortissements	39 085
TOTAL	432464.94 €

ENCOURS DE LA DETTE AU 31 DÉCEMBRE 2025			
Prêt	Montant	Capital restant au	Échéance
Long terme	emprunté	31.12.2025	
Station surpompage de la Provençère	192 000 €	155 985.36€	Novembre 2041

Transféré au syndicat des Eaux de La Rochette au 1er janvier 2026

RENOVATION DU RESEAU D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ENTRE « SOUS LA ROCHE » et « LES VEROLLETS »



Montant du marché 248 909.80€ H.T

Titulaire du Marché : TP MANNO

Bureau d'étude : Baron Ingénierie

Subventions :

- Agence de l'eau : 144 550€
- DETR : 90 000€



MAISON VUILLERMET: AMENAGEMENTS ET AMÉLIORATIONS

Montant des travaux (T.T.C)

- Façade : 7 219.20 € (Ent. Le façadier Peintre)
- Reprise bordure: 4800.00€ (Eurovia)
- Muret: 4 968.00 € (Ent. Forestier)



RÉHABILITATION DU PONT ROUTE DE LA TOVIRE SUR LE GELON



Montant du marché 179 852.00€ H.T

Titulaire du Marché : NGE GC

Bureau d'étude : IOA-OTEIS

Subventions :

- CEREMA : 145 215€
- FDEC: 36 000€



Travaux réalisés:

Après des travaux préparatoires de dépose et démolitions:

- Intervention sur les maçonneries (voûte, réalisation d'une contre voûte et barbacanes) et les bétons (reconstruction de deux entre-toises, enduits)
- Réalisation de l'étanchéité et des drains
- Mise en œuvre de la couche de roulement et réfection des dispositifs de retenue.

TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE « EAU » : LA TABLE REJOINT LE SYNDICAT DES EAUX DE LA ROCHETTE

Au 1^{er} janvier 2026, la commune de **La Table** a transféré officiellement la compétence « eau potable » au **Syndicat des eaux de La Rochette**, déjà fournisseur d'une grande partie de l'eau distribuée sur notre territoire. Cette décision, votée par le Conseil municipal après plusieurs années de coopération technique, répond à un contexte législatif national mais aussi à des enjeux locaux concrets.

LE CADRE LÉGAL : POURQUOI CE TRANSFERT

Depuis plusieurs années, l'État encourage les communes à regrouper la gestion de l'eau potable au sein de structures spécialisées (syndicats intercommunaux ou intercommunalités) dans l'objectif de renforcer la sécurité de la ressource, harmoniser la qualité du service, et faciliter les investissements sur les réseaux,

La loi NOTRÉ (7 août 2015) avait fait du transfert des compétences « eau » et « assainissement » vers les EPCI (communautés de communes, d'agglomération...) une opération généralisée visant à mutualiser les moyens et compétences au niveau intercommunal. Mais en 2025, le cadre a été assoupli par les sénateurs rendant le transfert obligatoire moins contraignant et offrant plus de souplesse aux communes laissant le choix aux élus locaux selon les situations territoriales.

POURQUOI LA TABLE TRANSFÈRE-T-ELLE SA COMPÉTENCE AU SYNDICAT DES EAUX?

Le transfert présente plusieurs bénéfices:

- Un service sécurisé et professionnel

Le Syndicat dispose d'équipes techniques spécialisées, d'outils modernes de surveillance et d'un savoir-faire reconnu pour l'exploitation et la maintenance des réseaux d'eau potable.

- Des investissements mieux maîtrisés

Entretiens, renouvellements des réseaux, travaux sur les captages et réservoirs... Ces opérations, coûteuses pour une petite commune, seront désormais prises en charge et planifiées à l'échelle du syndicat.

- Une mutualisation des coûts

Gérer l'eau à plusieurs communes permet d'abaisser ou de stabiliser les coûts : achats groupés, amortissement des travaux, équipements modernes partagés... Cela contribue à préserver le prix du service pour les usagers.



- Une continuité avec la situation actuelle

Depuis 2022, La Table étant déjà largement tributaire d'une alimentation par le réseau du Syndicat, ce transfert vient officialiser une coopération de fait, sans bouleverser le fonctionnement quotidien pour les habitants.

Concrètement, les élus de La Table ont voté ce transfert après plusieurs années de coopération effective avec le Syndicat de La Rochette — la décision de transfert a été actée en conseil municipal le 3 novembre dernier, alors que la majorité des communes adhérentes au syndicat avaient accepté, par délibération l'intégration de la commune au SIAE.



QUESTIONS FRÉQUENTES

Pourquoi ce transfert ?

Pour garantir un service plus sécurisé, mieux équipé et déjà largement assuré par le Syndicat des eaux de La Rochette.

Le prix de l'eau va-t-il augmenter ?

Bien que le prix au m3 de l'eau soit identique, le syndicat des eaux applique la TVA 5.5% alors que la commune n'y était pas astreinte. Il y aura de ce fait une incidence sur le prix de l'eau.

À partir de quand ?

Transfert effectif le **1er janvier 2026**.

Qui contacter en cas d'urgence ?

À partir de 2026, voir encart p. 11

Faut-il faire des démarches ?

Un courrier du syndicat vous sera adressé courant janvier, dans les boîtes aux lettres.

Mon compteur va-t-il être changé ?

Non, sauf en cas de remplacement technique nécessaire.

La commune garde-t-elle un rôle ?

Oui, La Table restera représentée au sein du syndicat pour défendre les intérêts de ses habitants.



CE QUI VA CHANGER — POUR LA COMMUNE ET POUR LES USAGERS

Le transfert de compétence s'accompagne de changements concrets, administratifs, techniques et financiers. Pour les habitants, ce transfert sera simple et progressif.

- Facturation

À partir de 2026, les factures d'eau seront émises par le Syndicat des eaux de La Rochette,

Le prochain relevé sera réalisé courant juin 2026. La facture 2026 prendra en compte la consommation de juin 2025 à juin 2026 et les abonnements, du 1er janvier jusqu'au 30 juin 2026, soit 6 mois.

- Règlement de service

Le syndicat appliquera son règlement de service, commun à l'ensemble des communes adhérentes. Celui-ci définira notamment les conditions de raccordement, les modalités d'intervention ou encore les règles de facturation.

- Travaux sur les réseaux

Le syndicat assurera l'exploitation courante, l'entretien du réseau, les interventions et les contrôles sanitaires (analyses). Cela permettra également, le cas échéant, de programmer des travaux de modernisation ou de sécurisation du réseau.



Syndicat des Eaux
de la Rochette
10 rue des Bleuets.
73110 Val Gelon La Rochette

Tél. bureau : 04 79 25 74 41

[https://
www.siaelarochette.fr/](https://www.siaelarochette.fr/)



LES VŒUX 2025



La cérémonie des vœux de La Table s'est tenue le 25 janvier, en présence de nombreux élus locaux, dont Emilie Bonnivard, Députée de la Savoie, Béatrice Santais, présidente de la Communauté de communes et Conseillère Départementale, Jean-François Duc, également Conseiller Départemental et 1er vice président de la communauté de communes Cœur de Savoie .



Cette soirée a été l'occasion de revenir sur les réalisations de l'année 2024 et les projets 2025 avec notamment la réfection du réseau d'eau des Côtes et la réhabilitation du Pont de la Tovire. L'occasion également, de revenir sur les enjeux de la gestion de l'eau par nos communes rurales de montagne

**La cérémonie 2026 aura lieu
samedi 24 janvier 2026 à 11h à la salle des fêtes**

OCTOBRE ROSE

Le 4 octobre, la commune a participé à Octobre rose, regroupant des actions en faveur de la recherche et de la prévention du cancer du sein. Au programme: vente de saints Genix cuits au four communal après avoir été préparés sur place..

Cette journée a rencontré un franc succès grâce à l'aide précieuse de Claude Bauer ancien boulanger pâtissier et une équipe de bénévoles dont l'équipe de l'atelier couture du SEL des Huiles qui ont réalisé pour l'occasion, sacs à tarte, nœuds et fanions.

75 Saint Genix ont été vendus permettant de rapporter 881.20€ au Comité féminin, confirmant le succès de cette journée de solidarité.



COMMISSION D'ACTIONS SOCIALES

La commission d'actions sociales a reconduit cette année l'initiative du colis de Noël destiné à nos aînés, une attention toujours très appréciée. À cette occasion, elle leur a également proposé un goûter festif, qui s'est tenu le dimanche 14 décembre dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Le début d'après-midi a été animé par Jean-Marc Foray, dont l'intervention a largement contribué à la réussite de ce moment de partage et de bonne humeur.

Au total, 70 colis de Noël ont été distribués, témoignant de l'attachement de la commune au bien-être et à la reconnaissance de ses aînés.



Nos aînés remercient chaleureusement les élèves de l'école du Bourget-en-Huile pour la confection des jolies cartes de Noël jointes aux colis.



8 MAI 2025



11 NOVEMBRE 2025



*Jojo Rosset et
Marius Michelland,
nos porteurs de drapeaux.*



80 ANS DE LA LIBÉRATION DE LA SAVOIE (1945-2025)

En 2025, la Savoie commémore le **80ème anniversaire de sa libération**, un événement fondateur qui marque la fin de l'occupation allemande et le retour à la paix après cinq années d'oppression, de combats et de résistance. Cette date symbolique permet de rendre hommage aux femmes et aux hommes qui ont participé, parfois au prix de leur vie, à la reconquête de la liberté sur un territoire où la Résistance fut particulièrement active.

Une terre de résistance

Dès 1940, la Savoie, région frontalière et montagneuse, devient un territoire favorable à la Résistance. Des maquis s'organisent progressivement dans plusieurs massifs, dont les Bauges, la Chartreuse et la Tarentaise. À partir de 1943, avec l'occupation allemande et le renforcement des FFI, la Résistance savoyarde s'intensifie. Sabotages, actions de guérilla, renseignement et presse clandestine se développent, avec le soutien actif de la population locale.



Parachutage de 864 conteneurs d'armes, de munitions, de matériels mais également d'un commando américain au col des Saisies le 1er août 1944. Crédit : Archives départementales de la Savoie 74F

L'année 1944 : l'espoir et le prix du combat

L'été 1944 marque un tournant. Après le Débarquement en Normandie puis en Provence, les mouvements résistants se coordonnent. Les combats s'intensifient (**bataille des Glières**, qui, bien qu'en Haute-Savoie, galvanise toute la région alpine, offensives allemandes contre les maquis savoyards, répressions et arrestations qui marqueront durablement les mémoires.)

En août et septembre 1944, plusieurs villes savoyardes sont libérées, souvent grâce à l'action conjointe des FFI et de la population. Mais certaines zones restent sous contrôle allemand jusqu'à l'hiver, retardant la libération totale du territoire.

1945 : la fin de la guerre et une renaissance

C'est en 1945 que la Savoie retrouve pleinement la paix, avec la capitulation allemande du 8 mai. La Libération laisse derrière elle un territoire meurtri, mais dopé par une immense volonté de reconstruction.



Le général de Gaulle en visite à Chambéry le 5 novembre 1944, ici rue de Boigne devant le Château des ducs de Savoie. Crédit : Archives départementales de la Savoie 1J351.1

Partout en Savoie, stèles, plaques et monuments rappellent ce passé, tout comme les cérémonies qui rythment chaque année le calendrier mémoriel.

2025 : un devoir de mémoire renouvelé

En 2025, la Savoie rend hommage non seulement à son passé, mais aussi à son identité : une terre de résistance, de courage et d'espoir.

Localement, 3 actions de mémoire ont été conduites par l'ANACR et le collectif des maires de la Vallée des Huiles à la salle des fêtes de Presle:

22 octobre: film témoignage posthume de Pierre Fugain, responsable du réseau d'espionnage « Reims-Coty » médecin originaire de La Rochette et père de Michel Fugain.

14 novembre: conférence « Savoie 1944, de la douleur aux jours libérateurs » par Jean-Olivier VIOUT procureur général honoraire.

22 novembre: spectacle théâtral « Nuit, brouillard et lumière » par la troupe *Tréteaux aux quatre vents*

Ces trois initiatives ont connu un franc succès local.

Se souvenir de 1945, 80 ans plus tard, c'est rappeler que la liberté n'est jamais acquise : elle se défend, se transmet et s'honore.

PROJET SILVAE : UNE FILIÈRE BOIS LOCALE, DURABLE ET INNOVANTE

Implantée à Goncelin (Isère), SILVAE est une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) dédiée à la transformation du bois local, en complémentarité avec la SCIC AtticorA de La Mure. Créée en 2023, elle s'inscrit dans une démarche de revalorisation de la filière bois, en cohérence avec la politique portée par les Communes Forestières de l'Isère (COFOR38).

Lors du conseil municipal du 8 septembre 2025, la commune de La Table a approuvé sa prise de participation au sein de la SCIC SILVAE et la signature d'un contrat d'approvisionnement tripartite ONF-Commune-SILVAE, permettant de contribuer à un approvisionnement régulier en bois local et d'être associée au collège des fournisseurs

Le projet **SILVAE** vise à structurer une filière locale complète, durable et économiquement maîtrisée. Il s'agit de gérer la ressource bois dans sa globalité, de la forêt à l'habitat, en réunissant forestiers, entreprises, élus, propriétaires, artisans et acteurs du territoire autour d'un outil commun : une **SCIC** (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) dédiée à la filière bois et habitat. Cette structure doit permettre une exploitation raisonnée et concertée des forêts locales, un développement économique tourné vers la valeur ajoutée sur le territoire, la création d'emplois, ainsi que la production locale de bois pour la menuiserie, la charpente et l'habitat.

Deux sites sont concernés : la scierie BOTTAREL pour le bois feuillu, et un nouveau site « Très Gros Bois » pour le bois de charpente.

Comment se déroule le projet?

Prévu sur 5 ans, SILVAE repose sur la modernisation des outils existants et la création de nouvelles capacités de transformation.

Les objectifs incluent :

- modernisation de la scierie pour les premières transformations,
- investissements dans des lignes de production pour menuiseries, parquets, lambris,
- développement d'outils pour valoriser les plus gros diamètres de bois (charpente, panneaux de construction, éléments lourds),
- mise en place d'équipements de séchage, délignage et production de carrelots.

L'ensemble doit permettre une montée en gamme, une plus grande autonomie locale et la production de matériaux destinés à la construction ou à la rénovation.

Pour quel résultat?

Économiques et sociaux

SILVAE apportera de l'emploi direct et indirect, un accès facilité à des produits bois locaux pour les habitants, et un renforcement de l'économie circulaire. La proximité des transformations limite les transports, favorise la compétitivité et renforce la fiabilité de l'approvisionnement pour les artisans et entreprises du territoire.

Environnementaux

Le projet réduit les déchets, optimise l'usage du bois (y compris les chutes), limite les transports et encourage une gestion durable des forêts. Le regroupement des étapes de transformation sur le même secteur contribue à diminuer l'impact environnemental global de la filière.

Application et valorisation

En structurant cette nouvelle filière bois dans le Grésivaudan, SILVAE assure :

- une meilleure cohérence juridique et économique,
- une valorisation locale de la ressource forestière,
- une maîtrise de la qualité des produits,
- une redistribution équitable des bénéfices entre acteurs.

L'ambition est simple : **créer une filière bois locale, performante et tournée vers la transition écologique**, capable de fournir au territoire les matériaux nécessaires à l'aménagement et à l'habitat, tout en dynamisant l'économie locale.



ALPAGE DU CHAMPET



Le GAEC du Champet est monté en estive cette année avec un troupeau composé de **74 brebis, 32 chèvres**, accompagnés de **8 chiens**, du **2 juin au 1er octobre 2025**. La saison s'est déroulée dans de bonnes conditions, tant pour les animaux que pour les éleveurs. Aucune attaque de loup n'a été constatée cette année, ce qui est une information particulièrement rassurante pour l'activité pastorale locale. Cette estive contribue au maintien des paysages, à l'entretien des espaces naturels et à la valorisation de l'élevage de montagne.

BARAQUE DE CHAMPENET



L'Association Communale de Chasse Agréée (ACCA) du Champet a sollicité la commune afin de pouvoir utiliser la baraque de Champenet, située en forêt communale, le long de la route forestière de Champenet.

Cette cabane, dont l'état de vétusté nécessitait depuis plusieurs années des interventions importantes, ne permettait plus un usage satisfaisant ni sécurisé. Consciente de cette situation, l'ACCA s'est engagée à entreprendre des travaux de rénovation indispensables afin de remettre le bâtiment en état et d'en assurer une utilisation pérenne.

Dans ce cadre, la commune a accordé à l'ACCA une **concession d'occupation d'une durée de six ans**. L'association réalisera à ses frais les travaux nécessaires à la réhabilitation de la cabane, contribuant ainsi à la valorisation du patrimoine communal.

La municipalité se félicite de cet engagement, qui s'inscrit dans une démarche de partenariat et de responsabilité partagée.



COÛT DE SCOLARITÉ 2025 PAR ÉCOLE

Notre commune est étendue, nos enfants sont scolarisés sur 3 groupes scolaires.
Nous nous efforçons de respecter la carte scolaire et de limiter les dérogations sur d'autres localités pour pérenniser les écoles existantes.

LE BOURGET EN HUILE	PRESLE	SIVU LE CASTELLET VIILLARD SALLET	LA ROCHETTE (sur dérogation)
22 644.86€	13 510.09€	12 212.25€	2960.00 €

Merci à toutes les enseignantes, les agents techniques, le personnel du périscolaire,
les ATSEM, les parents d'élèves pour leur investissement.

ÉCOLE DES TOURS DE MONTMAYEUR à VILLARD SALLET



VILLARD -SALLET

Effectif: 103 élèves répartis sur 4 classes
Dont 9 enfants de la Commune de LA TABLE

ÉCOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE DE PRESLE



PRESLE :
Effectifs 33 élèves répartis sur 2 classes
Dont 5 enfants de la commune de La Table.

ÉCOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE BOURGET-EN-HUILE



BOURGET EN HUILE:
Effectifs 41 élèves répartis sur 2 classes
Dont 19 enfants de la Commune de LA TABLE



Demandes d'autorisation d'urbanisme sur la commune de La Table

	2022	2023	2024	2025
Permis de construire	4	12	6	7
Déclarations préalables pour travaux	31	31	14	31
Certificats d'urbanisme	24	35	33	53

METROPOLE SAVOIE : Cap sur 2050

A quoi pourrait ressembler notre territoire en 2050 ? Comment faire face aux différents imprévus qui vont se présenter à nous ? Quelles sont les grandes tendances qui ont une influence sur l'évolution de notre cadre et nos modes de vie ? Comment nous organiser pour répondre aux enjeux actuels et à venir ?



Pour tenter de répondre à ces questions, Métropole Savoie a lancé une étude prospective intitulée « Métropole Savoie 2050 : les chemins des soutenabilités ».

La prospective est une démarche de réflexion sur l'avenir et d'exploration des futurs possibles pour éclairer les décisions à prendre dès aujourd'hui.

Le projet a commencé avec un **diagnostic** qui a fait ressortir 3 grandes tendances :

Le changement climatique et ses effets s'accroissent : la température de surface des eaux du Bourget a augmenté d'environ 2°C depuis 1984 ; la barre des 40°C a été franchie pour la première fois à Chambéry en 2023.

Nos modes de vie changent avec notamment une forte évolution de la composition des ménages (+27% de familles monoparentales entre 2010 et 2021 ; + 33,2% de personnes seules entre 2010 et 2021) et un vieillissement marqué de la population (27,1% de la population a + de 60 ans en 2021 contre 23,2% en 2010)

Notre territoire est dynamique et attractif...ce qui amène à des paradoxes : de moins en moins d'ouvriers et de plus en plus de cadres, des emplois non pourvus pour les services à la personne et le médico-social...

Métropole Savoie regroupe les intercommunalités de Grand Lac, Grand Chambéry et Cœur de Savoie. Le territoire correspondant regroupe 107 communes et environ 260 000 habitants. Le syndicat mixte assure notamment l'élaboration et la gestion du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) ainsi que la conduite d'études prospectives.

<https://www.metropole-savoie.com/>

Le travail s'est poursuivi par une phase de **scénarisation pour imaginer des futurs possibles**. En avril 2025, 41 personnes volontaires et de profils différents, réparties en 8 équipes, ont planché sur des scénarios pour l'avenir. 3 scénarios ont été sélectionnés par un jury :

En 2026, en prenant appui sur ces scénarios mais aussi sur d'autres angles scénaristiques, les élus élaboreront « un chemin des soutenabilités », c'est-à-dire un scénario qui correspond le mieux aux valeurs qu'ils souhaitent porter collectivement.

Une fois ce scénario du « chemin des soutenabilités » élaboré, une dernière phase de travail visera à faciliter sa **traduction concrète** dans différentes politiques publiques : aménagement, gestion de la ressource en eau, solidarités...

Le scénario du « dirigisme public assumé et accompagné »

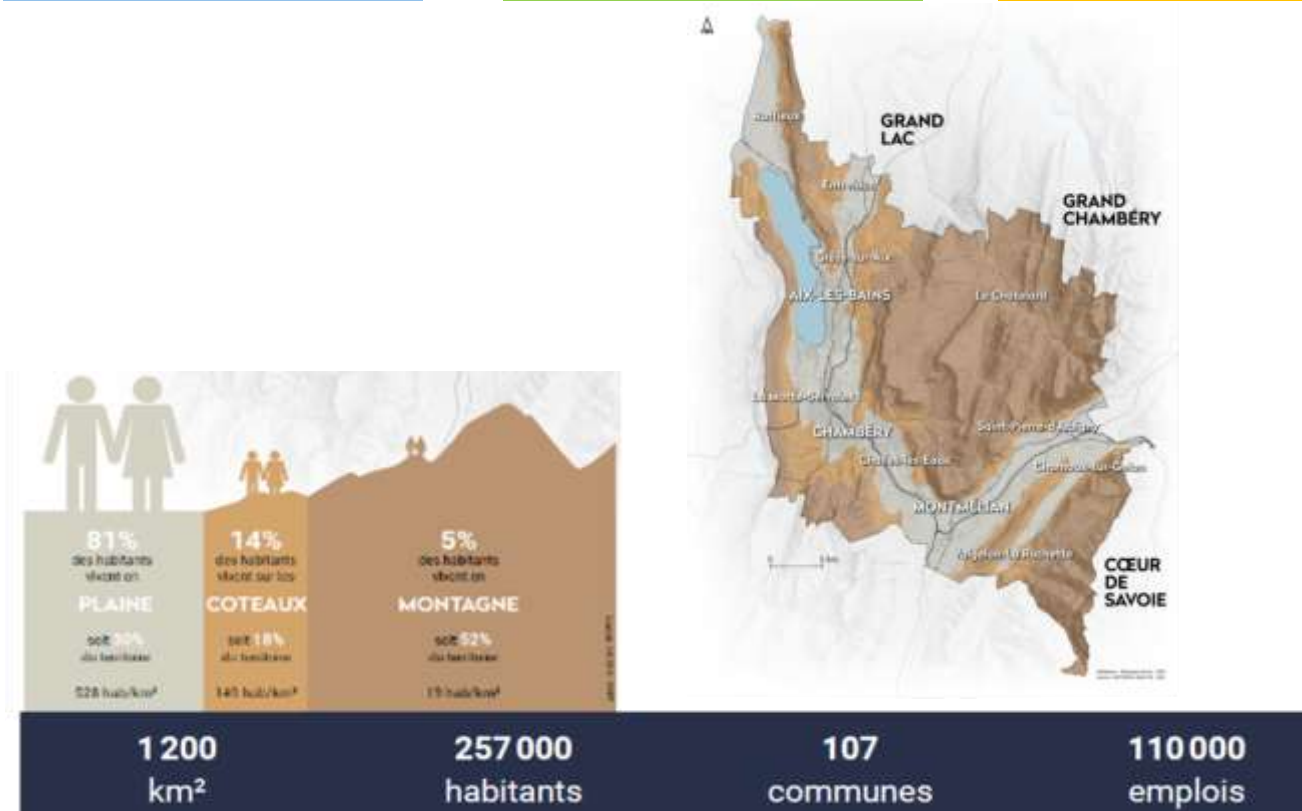
Ce scénario propose une action publique renforcée et ciblée pour protéger les équilibres du territoire. Il vise à concentrer les efforts sur quelques priorités décisives — notamment les mobilités, le logement et les ressources — afin de répondre aux fragilités et pressions existantes de manière pragmatique et réaliste, et ainsi orienter durablement le développement du territoire.

Le scénario du « quart d'heure, la nature au cœur »

Ce scénario mise sur la proximité : chaque habitant doit pouvoir accéder à logement, emploi, services et nature en moins de 15 minutes à pied ou à vélo, réduisant ainsi les déplacements et transformant profondément l'aménagement du territoire et la mobilité.

Le scénario « un territoire attractif, respectueux de ses limites »

Ce scénario vise à garantir le bien-vivre pour tous en assurant l'accès aux besoins essentiels (logement, alimentation, emploi, santé) tout en gérant les ressources avec sobriété, en fixant des limites socio-économiques minimales et des plafonds environnementaux.



ACCA LE CHAMPET : SAISON DE CHASSE

2025-2026



L'ACCA de La Table regroupe 69 chasseurs dont 5 chasseresses. Les jours de chasse autorisés sont le mercredi, jeudi, samedi, dimanche et jours fériés. L'ouverture générale était le 14 septembre, la fermeture le 1^{er} février au soir.

Pour cette année le plan de chasse est composé de 12 cerfs, 14 chevreuils et 1 tétras lyre.

Bilan à mi-saison :

- 1 cerf
- 2 biches
- 4 chevreuils
- 32 sangliers

Lors de chaque partie de chasse, les équipes installent des panneaux le long des routes et des chemins afin de signaler leur présence aux autres usagers. Le respect et la courtoisie de chacun sont essentiels pour garantir une bonne cohabitation.



Chaque année, les membres de l'ACCA contribuent à l'entretien des chemins communaux, utilisés non seulement par les chasseurs, mais aussi par les vététistes, cavaliers, randonneurs et autres utilisateurs du territoire.

En 2025, nous avons réalisé les travaux suivants :

Curage des 88 renvois d'eau sur le réseau de pistes forestières,

Entretien et débroussaillage de 2,5 km de sentiers.

Depuis l'été 2025, la cabane de Champenet est mise à disposition de l'ACCA par la commune.

Cette location permet à l'association de disposer d'un lieu fonctionnel et convivial pour organiser ses activités : réunions, moments de partage entre membres, préparation des actions sur le terrain.

Située au cœur de la forêt communale, la cabane constitue désormais un véritable point d'ancrage pour notre association.

Après plus de 20 ans sans événement public, l'ACCA a organisé sa première manifestation le 29 juin

dernier : une vente de paella à emporter préparée par Le Chalet du Verney, accompagnée d'une buvette au hangar communal à l'Etraz.

Ce moment convivial a rencontré un vif succès avec plus de 300 réservations.

Fort de cette dynamique, l'événement sera reconduit en 2026. La date retenue est le 28 juin 2026.

Au nom du conseil d'administration, je souhaite remercier chaleureusement la municipalité de La TABLE pour son soutien fidèle tout au long de l'année, ainsi que tous les bénévoles de l'association pour leur énergie et leur dévouement.

Le Président
Geoffrey THOMAS



ASTRO

L'activité des Astros n'a pas démerité cette année, malgré une météo de plus en plus aléatoire !

La fabrication par les membres du Club d'un "Hélioscope, regroupant plusieurs compétences : bois, miroirs, étude des focales etc... assemblage très précis, enfin monté récemment que nous inaugurerons au Pic au printemps!

Le tout agrémenté par des comètes furtives et des aurores boréales tout aussi facétieuses .

Certains panneaux du Parcours étant défraîchis, voir dégradés, par les intempéries, ils seront restaurés au printemps également avec une attention particulière pour le panneau d'arrivée et du Soleil.

Reste pour nous le côté financier à résoudre ...

Au seuil de cette nouvelle année, les Astros vous adressent leurs meilleurs vœux pour 2026

Claude BAUER



YAKA EN 2025...



Yaka a organisé le 5 juillet le festival Revins'y Ô Pic ! C'est l'événement phare de l'association. Les membres du bureau et les bénévoles sont très impliqués pour faire de ce festival un rendez-vous festif et fédérateur dans la vallée. Rendez-vous le samedi 4 juillet 2026 pour la prochaine édition !!



Malheureusement, les Jeux Olym'Pic d'octobre ont dû être annulés faute d'inscriptions à la

course de tracteurs. Le bureau réfléchit à proposer cet événement à un autre moment dans l'année ou sous une autre formule...

Et Yaka c'est toujours les cafés associatifs. Tous les 1^{er} vendredis du mois de 18h à 22h à la salle polyvalente de la mairie de LA TABLE.



Une trentaine d'adhérents se retrouvent pour discuter, boire un verre en dégustant la spécialité qu'un autre a apportée, faire un jeu... Un moment toujours très sympa !

Nous venons d'organiser un grand quizz pour finir l'année. Une cinquantaine de personnes étaient présentes ! Moment drôle et festif...

Les cafés assos sont ouverts à tous, n'hésitez pas à venir y faire un petit tour !

Toutes les infos sur www.yakaasso.wordpress.com

LE S.E..L. (SYSTÈME D'ÉCHANGE LOCAL)



L'association du SEL (Système d'Échange Local) de la Vallée des Huiles poursuit sereinement ses actions.

En 2025, elle a tenu son assemblée générale le 10 mai, suivie du traditionnel Troc-Plantes, ouvert à tous, adhérents ou non. Ce rendez-vous a permis d'échanger plants et semis dans une ambiance chaleureuse et ensoleillée.

Cette année, la saison particulièrement abondante en pommes a également inspiré une journée conviviale dédiée au partage des savoir-faire. Les participants ont pu apporter leurs récoltes afin de les presser collectivement.

Pour compléter cette rencontre, le four à pain communal a été remis en service, offrant la possibilité de cuire pains et autres spécialités, au grand plaisir de tous.

L'atelier couture démarré l'année dernière rencontre toujours un franc succès. Rdv chaque lundi de 14h à 17h salle des Fêtes de La Table



LE SEL c'est avant tout la mise en relation des gens de la vallée pour s'entraider, se prêter du matériel, échanger des services. Dans cet esprit d'échanges et de partage, l'association propose également des animations régulières (cours de gym douce) et des événements culturels et festifs (théâtre, concert).

Pour toute information : seldeshuiles@gmail.com
Aline (06 81 72 47 64)
Valérie (06 61 12 15 15)



EMPLOYÉ COMMUNAL : DU CHANGEMENT DANS LA COMMUNE

Alain

Après plus de 28 années passées au service de la Commune de La Table, Alain a fait valoir ses droits à la retraite « carrière longue », le 31 octobre dernier.

Salarié du secteur privé dès son plus jeune âge, il a été embauché en 1997 après le départ d'André Vioud, en qualité d'agent d'entretien qualifié. Il a rapidement pris la mesure de cet emploi en devenant incontournable dans les travaux de voirie et ses interventions sur le réseau d'eau,

De par sa connaissance de la commune et de sa population, il a été un collaborateur précieux des élus municipaux successifs.

Gravissant progressivement les échelons hiérarchiques de sa fonction, il a achevé sa carrière en qualité de technicien principal de 1^{ère} classe. (Catégorie B)

Pour toutes ces années passées au service de notre collectivité nous le remercions pour son engagement et son dévouement et lui souhaitons une longue et paisible retraite auprès de ses proches.

Merci Alain



Alain lors d'une intervention sur le réseau d'eau en 2017, conduite « chez Legrand » traversant le Nant des Fruitières

Noé

Âgé de 24 ans, Noé a rejoint notre collectivité le 7 avril 2025 en tant qu'agent polyvalent en milieu rural, au grade d'adjoint technique, après avoir exercé au sein de la commune voisine du Bourget-en-Huile.

Il découvre progressivement la diversité des missions liées à son poste ainsi que les exigences spécifiques d'une commune rurale de montagne, qui requièrent polyvalence, adaptabilité et sens du service public. Plein de bonne volonté, Noé s'investit avec sérieux dans ses fonctions et fait preuve d'un réel engagement au service de la collectivité et de ses habitants.

Avec nos encouragements.



LA VALLÉE DES HUILES, TERRAIN D'ÉTUDE POUR LES GÉOGRAPHES DE DEMAIN



Le 24 novembre 2025, les étudiants de Master 1 « Géographie et montagne » de l'Université Savoie Mont Blanc sont venus à la découverte de la vallée des Huiles afin de mieux appréhender les réalités et les enjeux des petites communes de montagne.

Après une matinée de visite sur les communes du Bourget-en-Huile et du Pontet, ils ont fait escale à La Table, où un temps d'échange avec les élus leur a permis d'aborder les problématiques locales et les actions menées sur le territoire.

LES TÉLÉCOMMUNICATIONS SUR NOTRE COMMUNE

Qu'est devenu notre service public des Postes Télégraphes Téléphone (PTT), secrétariat d'état créé en 1921 qui a progressivement au cours du XXème siècle développé le réseau cuivre. Les années 1970-1990 marquèrent l'apogée de cette extension, notamment en milieu rural, capable de supporter les premières connexions internet.

Depuis les années 2020, l'avènement de la fibre optique et des technologies mobiles a rendu le réseau cuivre obsolète. En milieu urbain, la transition vers la fibre s'est faite rapidement mais en milieu rural, le développement sur des lignes cuivre vieillissantes et mal entretenues ne garantit pas un service performant.

Dans notre vallée des Huiles, et plus particulièrement sur notre commune, la situation des supports devient préoccupante et un nouvel état de fait est apparu.... Les fils soutiennent les poteaux !

Les réparations et remises en état atteignent des délais qui sont inacceptables malgré les multiples relances auprès des services Orange collectivités et XP Fibre. En outre, les services municipaux doivent procéder aux mesures de sauvegarde.

Pour la commune de Presle et Le Bourget en Huile, des interventions ont pris plus de 3 mois



Le record est battu par La Table, lieu dit l'Etraz, avec un poteau rompu depuis le 4 août 2025.



En conclusion

L'histoire des PTT illustre l'évolution fulgurante des communications. Pourtant le délabrement des lignes en milieu rural démontre que le progrès n'est pas toujours uniforme. Afin d'éviter une fracture numérique durable, il est urgent d'investir dans des infrastructures permettant aux campagnes de ne pas rester à l'écart de la révolution digitale.

ÉLECTIONS MUNICIPALES DE 2026: UN NOUVEAU MODE DE SCRUTIN POUR NOTRE COMMUNE

Les élections municipales de 2026 marqueront un changement important pour les communes de moins de 1000 habitants : le mode de scrutin évolue. Jusqu'ici, notre commune élisait ses conseillers municipaux au **scrutin uninominal majoritaire**, permettant de voter pour des personnes individuellement, avec la possibilité de panacher les listes. À partir de 2026, les élections se dérouleront désormais au **scrutin de liste à la proportionnelle avec prime majoritaire**.

QU'EST-CE QUI CHANGE CONCRÈTEMENT ?

1. Passage au scrutin de liste obligatoire

Les candidats devront se présenter sur une **liste complète**, comprenant autant de noms que de sièges à pourvoir.

Il ne sera plus possible de rayer ou d'ajouter des noms : on vote pour **une liste entière**, telle qu'elle est déposée.

2. Attribution des sièges à la proportionnelle

À l'issue du vote, les sièges au conseil municipal seront répartis proportionnellement au nombre de voix obtenues par chaque liste. Cela permettra de mieux représenter l'ensemble des votes exprimés.

3. Une prime majoritaire pour assurer la stabilité

La liste arrivée en tête bénéficiera d'une prime majoritaire, c'est-à-dire d'un nombre supplémentaire de sièges.

Cette prime vise à garantir qu'une équipe majoritaire puisse conduire efficacement les projets municipaux.

4. Égalité femmes-hommes

Le scrutin de liste impose également une composition paritaire, avec une alternance homme/femme sur chaque liste.

CE QUE CELA SIGNIFIE POUR LES ÉLECTEURS

Le vote sera plus simple : un seul bulletin, une seule liste à choisir.

Le conseil municipal reflétera plus fidèlement toutes les voix, tout en permettant à une équipe majoritaire de travailler sereinement.



UN MOMENT IMPORTANT POUR LA VIE LOCALE

Pour la commune de **LA TABLE**, le nombre de conseillers reste à 11 avec la possibilité de présenter une liste à 9, 11 ou 13 candidats.

INSCRIPTION SUR LA LISTE
ÉLECTORALE

QUI PEUT S'INSCRIRE ?

Pour être inscrit(e) sur la liste électorale, il faut remplir les conditions suivantes :

- Avoir au moins 18 ans au plus tard la veille du scrutin.
- Posséder la nationalité française, *ou* être citoyen de l'Union européenne et souhaitant voter aux élections municipales et européennes.
- Jouir de ses droits civiques et politiques.
- Avoir un lien avec la commune, c'est-à-dire :
 - y avoir son domicile réel, ou
 - y résider de manière continue depuis au moins 6 mois, ou
 - être contribuable dans la commune depuis au moins 2 ans (taxe foncière, taxe d'habitation, cotisation foncière des entreprises...).

COMMENT S'INSCRIRE ?

Vous pouvez effectuer la démarche :

- En ligne via le service « Inscription sur les listes électorales » sur service-public.fr.
- En mairie, en vous présentant au guichet avec les justificatifs nécessaires.
- Par courrier, en envoyant votre dossier complet à la mairie.

PIÈCES À FOURNIR

- Une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité ou passeport).
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture, assurance habitation, quittance de loyer...).
- Pour les contribuables non domiciliés : un justificatif d'inscription au rôle des impôts locaux depuis 2 ans.

DATES LIMITES

Pour participer à un scrutin, l'inscription doit être effectuée :

au plus tard le 6ème vendredi précédant le scrutin, sauf cas particuliers

Mercredi 4 février en ligne
Vendredi 6 février en mairie



DISSOLUTION DU SIBRECSA

QUELLE GESTION DES DÉCHETS EN CŒUR DE SAVOIE ?

Le SIBRECSA, syndicat en charge de la gestion des déchets sur les secteurs de Montmélian et Valgelon-La Rochette, sera dissout **le 1er janvier 2026**.

C'est la Communauté de communes Cœur de Savoie qui reprendra la compétence pour les 27 communes de ce secteur dont La Table.

Concrètement, qu'est-ce que ça va changer ?

QUELLE ORGANISATION POUR LES HABITANTS ?

Continuité de service

Il n'y aura aucune interruption du service de collecte des déchets, ni des déchèteries. Les horaires de passage des camions de collecte resteront identiques au 1er janvier 2026 sur votre commune. Les accès aux déchèteries s'effectueront de la même manière avec le même badge. Les horaires seront harmonisés avec ceux des déchèteries actuellement gérées par Cœur de Savoie. Seuls les accès aux déchèteries du Grésivaudan ne seront plus possibles (exemple Pontcharra, Cheylas...).

Collecte d'amiante en déchèterie

Les habitants des 27 communes concernées pourront, au même titre que les autres communes du territoire, **bénéficier de la collecte spécifique de l'amiante** (4 campagnes par an). La collecte s'effectue à la déchèterie de Saint-Pierre-d'Albigny sur inscription selon des modalités spécifiques annoncées en amont sur www.coeurdesavoie.fr

Compostage

La distribution des composteurs individuels s'effectuera également au Technicentre à Montmélian, après inscription sur www.coeurdesavoie.fr

L'acquisition d'un composteur (+ bioseau) est gratuite pour les habitants du territoire (justificatif nécessaire) sous réserve de suivre le petit temps de formation et de sensibilisation prévu le jour de la distribution.

Les sites de compostage partagé

Si vous souhaitez installer un site au pied de votre immeuble, dans votre quartier ou dans un établissement, les maîtres composteurs de Cœur de Savoie vous accompagnent et organisent des formations gratuites pour les

référents de site et guides composteurs.

Animations, ateliers et visites

Le service déchets de la Communauté de communes organise de nombreuses **animations tout au long de l'année**, pour accompagner les habitants et les aider à réduire leurs déchets.

Quelques exemples :

- création de produits ménagers et cosmétiques,
- visite de l'usine de valorisation et d'élimination des déchets à Chambéry,
- visite du centre de tri à Chambéry, etc.



Programme et inscriptions sur :

www.coeurdesavoie.fr

Des animations spécifiques à destination des scolaires sont également proposées à toutes les écoles du territoire.

Newsletter mensuelle

Le service déchets de la Communauté de communes édite une newsletter mensuelle qui présente **des sujets relatifs aux déchets, des actualités ou des astuces**.

Accueil téléphonique et physique

À partir du 1er janvier 2026 l'accueil téléphonique sera celui de la Communauté de communes Cœur de Savoie :

04 57 08 82 01 ou

secretariat.tech@cc.coeurdesavoie.fr

L'accueil physique s'effectuera au Technicentre Cœur de Savoie, 225 Avenue Paul Louis Merlin à Montmélian

QUELS CHANGEMENTS POUR LE SERVICE DES DÉCHETS DE CŒUR DE SAVOIE

Un territoire à gérer globalement 3 fois plus important

La reprise de la compétence déchets sur l'ensemble des communes savoyardes du SIBRECSA va entraîner une modification importante de la taille de notre service et de la quantité de déchets à gérer :

- **38 000 habitants** au lieu de 12 500 habitants actuellement
- **4 déchèteries** au lieu de 2 actuellement
- **5 275 tonnes d'ordures ménagères** au lieu de 2 080 tonnes
- **100 000 passages (9 000 tonnes) en déchèteries** au lieu de 35 000 passages (3 500 tonnes) actuellement

Un grand nombre de défis à relever

- Des disparités de fonctionnement et une harmonisation des pratiques à prévoir (compostage, sensibilisation des usagers, animations scolaires, ...)
- Accompagnement des habitants à la réduction des déchets : nos ordures ménagères contiennent encore près de **30 % de biodéchets** et environ le même pourcentage de matériaux recyclables (emballage, papier et verre)
- Développer le compostage de proximité
- Appréhender le nouveau territoire à gérer
- Engager une réflexion sur l'optimisation du service de gestion des déchets à l'échelle du nouveau territoire

BONNES PRATIQUES

Le tri sélectif



Ordures Ménagères

Petit rappel concernant la collecte des ordures ménagères sur le territoire :

- Votre bac doit respecter la norme NF EN 840 - Votre poubelle doit avoir un volume de 120L ou de 240L
- Le bac doit être sorti la veille au soir du jour de collecte
- La poubelle doit être rentrée le plus rapidement possible après la collecte
- Vos déchets doivent être mis en sacs fermés dans le bac



TRANSPORT À LA DEMANDE: 2 OPTIONS POUR SE DÉPLACER EN CŒUR DE SAVOIE

COEUR DE SAVOIE « Transportez-moi »



ACTI'VAL Mobilité Solidaire



ÉLIGIBILITÉ	> 65 ans ou difficultés à se déplacer	> 65 ans sans moyens de transport
QUAND	Mercredi et Vendredi	de 11h à 15h30 le lundi, mercredi et jeudi de 8h30 à 16h15 le mardi et vendredi
DESTINATION	Périmètre des 41 communes de Cœur de Savoie Pour commerces, les France services ou encore les cabinets médicaux...	Périmètre des 41 communes de Cœur de Savoie + Pontcharra + Médipôle + Scanner et IRM du Grésivaudan Crolles+ Albertville Pour commerces, les France services ou encore les cabinets médicaux...
MODALITÉS	Inscription préalable au service via un formulaire disponible en mairies, France services ou sur demande auprès de la Communauté de communes. Puis réservation, 48h à l'avance, par téléphone au 04 79 63 15 41	Réservation 3 jours avant au 06 19 87 73 98 du lundi au jeudi de 12h45 à 16h15
COÛT	Forfait 2€ toutes distances	Adhésion à Acti'Val73 : 13€ Puis < 5km —> 3€ > 5 km et < 30km —> 9€ > 30 km et < 50km —> 12€ Forfait Médipôle dont temps d'attente : 15€
CONTACT	Communauté de communes Cœur de Savoie – place Albert Serraz – BP 40020 – 73802 MONTMELIAN cedex transportezmoi@cc.coeurdesavoie.fr 04 79 63 15 41	ACTIVAL73 4 Place Albert Rey 73110 ValGelon - La Rochette mobilite@actival73.fr 06 19 87 73 98